



## Communiqué de presse POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Plusieurs anomalies dans le programme Adieu Bazou au Québec

– Octroi du contrat sans appel d'offres  
et irrégularités dans la gestion financière et matérielle d'Adieu Bazou –

**Sainte-Adèle, le 3 décembre 2009** - L'ARPAC, l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions, a obtenu d'une source émanant du site Internet Wikileaks que le contrat du gestionnaire actuel du programme Adieu Bazou au Québec se terminera le 31 mars 2010. (Cf., *Clean Air Foundation terminates Program Funding Agreement with AQLPA, 30 Sep 2009*) - [http://www.arpac.org/fr/docs/Clean\\_Air\\_Foundation\\_terminates\\_Progr-Lettre.pdf](http://www.arpac.org/fr/docs/Clean_Air_Foundation_terminates_Progr-Lettre.pdf)

L'ARPAC se dit heureuse que l'honorable Jim Prentice, ministre fédéral de l'Environnement, ait réagi favorablement à son communiqué de presse du 16 mars 2009 dans lequel elle faisait part d'irrégularités dans la gestion du programme Adieu Bazou au Québec. Par cette attitude, l'ARPAC constate que le ministre a autant à cœur qu'elle-même la réussite de ce programme qui prend le nom «Faites de l'air» au Québec.

Outre les irrégularités énoncées par la Fondation air pur dans sa lettre du 30 septembre 2009, seuls 5% des recycleurs de véhicules automobiles du Québec participaient, à cette date, au programme Adieu Bazou. Pourtant, les recycleurs reçoivent chaque jour de nombreux appels de consommateurs désireux de se départir de leur véhicule par le biais de ce programme mais ils n'arrivent pas à joindre le centre d'appels du Québec et se découragent. Plusieurs, parmi les recycleurs de l'ARPAC qui ont tenté de s'inscrire par le lien Internet du site d'Adieu Bazou, ne peuvent effectuer aucun suivi sur leur demande et n'ont toujours pas obtenu de réponse à leurs relances. Cela, en dépit du fait que nombre de consommateurs désirent leur laisser leurs véhicules.

Conséquemment, l'ARPAC invite les consommateurs qui auraient éprouvé des difficultés à se départir de leur véhicule par le biais du programme Adieu Bazou, à nous faire part des inconvénients qu'ils ont vécus en nous écrivant à [info@arpac.org](mailto:info@arpac.org). Cette information sera transmise au ministre Jim Prentice afin que des correctifs soient apportés.

L'ARPAC réitère sa pleine et entière collaboration au ministre fédéral de l'Environnement et à la Fondation air pur pour faire toute la lumière sur la situation trouble qui prévaut au Québec. Elle les assure également de son support pour la mise en place d'un plan de transition qui permettra à l'ensemble de la population et aux concessionnaires automobiles participant à Adieu Bazou d'avoir accès de façon optimale, à l'instar des autres provinces canadiennes, au programme national de mise à la ferraille.

– 30 –

#### Pour information :

Simon Matte, président-directeur général

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions inc. (ARPAC)

[info@arpac.org](mailto:info@arpac.org)

(514) 972-3590